

# SAMOS LEGAL CENTRE NEWSLETTER

*Bienvenue à la 29ème édition de la newsletter du Samos Legal Centre !*

*Dans cette édition, vous découvrirez les activités du centre en mars et avril. Vous en apprendrez plus sur les nouvelles pratiques mises en place dans le Centre fermé à accès contrôlé (CCAC) au cours des derniers mois, et vous comprendrez mieux ce que l'équipe appelle la "préparation à l'entretien". Cette newsletter est également l'occasion de mettre en lumière le travail remarquable de notre équipe d'interprètes sur le terrain.*

## **Mise à jour de contexte : une nouvelle pratique dans le CCAC**



Depuis janvier 2024, plusieurs personnes nous ont contacté au sujet d'une déclaration de renonciation à leurs droits d'accueil que les autorités du camp leur ont fait signer.

Cette pratique a été mise en place par la direction du camp et consistait à lever les restrictions géographiques imposées aux demandeurs d'asile s'ils acceptaient de renoncer à leurs droits d'accueil. Cela implique le renoncement à leur droit d'être logés dans un camp en Grèce ou dans toute autre structure d'accueil de l'Etat, de recevoir des rations alimentaires et de bénéficier d'une aide financière de la part des autorités grecques.

Beaucoup de personnes n'ont pas compris le contenu exact de cette déclaration ni les conséquences de la renonciation à ces droits dans le cadre de leur demande d'asile.

*L'équipe du Centre juridique s'inquiète des conséquences de cette pratique.*

*Une plainte auprès du Médiateur a été déposée à l'initiative de notre partenaire I Have Rights.*

# Zoom sur nos activités



## La préparation à l'entretien

### 54

C'est la moyenne des préparations effectuées par les caseworkers chaque mois.

En Grèce, l'examen des demandes d'asile repose en grande partie sur les déclarations orales faites par les personnes lors de leur entretien avec le Service d'asile grec (GAS). Une part importante du travail des "caseworkers" consiste à **préparer les bénéficiaires du Centre juridique à cet entretien.**

### 2H30

C'est la durée moyenne d'une session de préparation. Nous essayons de rencontrer la personne plus d'une fois.

Les questions posées par le GAS ne tiennent pas suffisamment compte de l'état psychologique des personnes et de leur capacité à parler de leur traumatisme. Le travail de nos juristes bénévoles est d'autant plus important qu'il **permet de créer un environnement bienveillant pour que les survivants de tortures et/ou de violences sexuelles et sexistes puissent témoigner, parfois pour la première fois.**

### 3

C'est la moyenne des accompagnements effectués par les avocats par mois.

La préparation à l'entretien peut être un moment émotionnellement éprouvant. Il est donc particulièrement important que les consultations se déroulent dans les meilleures conditions possibles, avec suffisamment de temps et **en présence d'un interprète si nécessaire.**

Cette préparation est cruciale, car le Service d'asile a des méthodes spécifiques pour mener ces entretiens. Par exemple, la question "comment allez-vous ?" est posée au début de l'entretien et le demandeur est censé aborder tout problème de vulnérabilité ou de santé lorsqu'il répond. En outre, dans la plupart des cas, le comité d'appel prend la décision sur la base de l'avis du GAS au cours de l'entretien. **En 2023, 89,9 % des demandeurs ont reçu une décision négative en appel.** L'entretien est donc leur meilleure chance d'obtenir une protection internationale en Europe.

### L'entretien d'admissibilité, une spécificité grecque

Depuis l'accord UE-Turquie de 2016 sur les îles hotspots en Grèce, les Syriens arrivant sur le sol de l'UE doivent passer un entretien d'admissibilité. Au lieu d'être interrogés sur la protection internationale, ils sont interrogés sur leur séjour en Turquie.

L'objectif est de vérifier si la Turquie peut être considérée comme un pays sûr pour eux. Si c'est le cas, leur demande d'asile est rejetée car elle n'est pas recevable sur le territoire de l'UE ou, en l'espèce, de la Grèce.

Depuis la décision ministérielle conjointe de 2021, cette procédure est applicable dans toute la Grèce pour les Bangladais, les Pakistanais, les Somaliens, les Afghans et les Syriens.



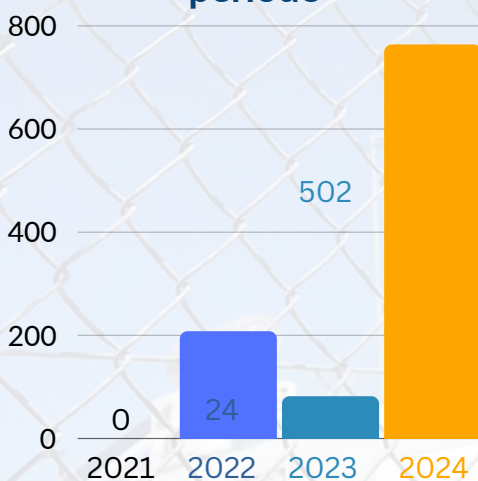
# L'accompagnement à l'entretien

Dans certains cas, les deux avocates du Samos Legal Centre peuvent accompagner le demandeur pendant l'entretien. **Elles ne sont pas autorisées à prendre la parole.** Elles n'ont le droit d'intervenir que si elles se rendent compte d'un vice de procédure susceptible d'affecter le dossier du demandeur. De plus, elles peuvent **poser des questions au demandeur à la fin de l'entretien.** À ce stade, elles peuvent l'interroger sur des faits importants qu'il devrait exposer et qui sont cruciaux pour l'affaire, mais que le demandeur n'a pas mentionné au cours de l'entretien. **L'omission d'informations peut être due à de nombreuses raisons,** notamment le fait que le demandeur n'a pas été interrogé par le chargé d'entretien, **le manque de temps, des malentendus ou des erreurs d'interprétation.**

En outre, pour les demandeurs vulnérables qui ne se sentent pas en confiance pour parler et partager des informations personnelles telles que la **violence sexuelle et sexiste, la traite des êtres humains, la torture, l'orientation sexuelle,** l'avocate les aidera en veillant à ce qu'ils se trouvent dans un espace sûr où ils peuvent exprimer leurs sentiments et leurs arguments. Étant donné que **la majorité des demandeurs d'asile ont vécu des expériences traumatisantes dans leur pays d'origine, il leur est difficile d'en parler** (SSPT). On observe également que, dans certains cas, les agents mènent des entretiens plus pertinents en l'absence de l'avocat.

## CHIFFRES CLES

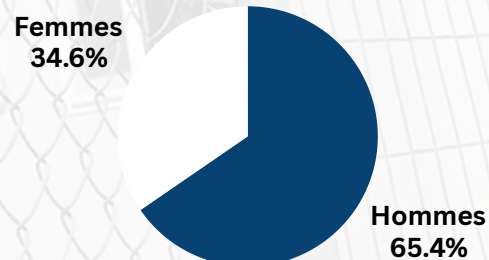
Nombre d'arrivées au cours de la dernière période



Notre équipe sur la période :



Personnes soutenues au cours de la période :



7,8 % d'entre elles nous ont confié avoir été victimes de violences sexuelles et/ou sexistes.

97

préparation individuelle à l'entretien d'asile

# TEMOIGNAGE

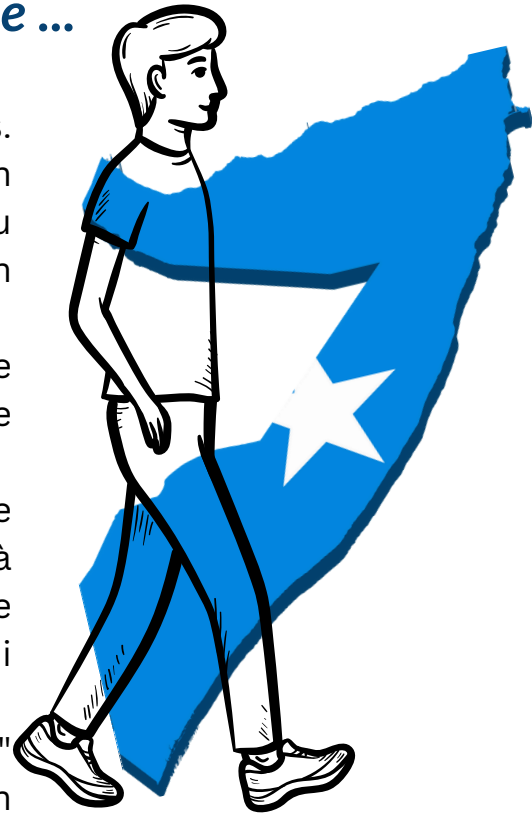
## *Le long voyage d'un mineur non accompagné ...*

H\* est arrivé de Somalie en novembre 2021, à l'âge de 16 ans. Alors qu'il était initialement enregistré comme mineur non accompagné et placé dans la zone sûre, l'administration du camp a décidé, un mois plus tard, de le placer dans la section générale, parmi les adultes.

Confus et psychologiquement fragile, il a contacté le Centre juridique de Samos. Nous l'avons aidé dans la procédure de reconnaissance de son statut de mineur.

La procédure a été très longue et éprouvante, car le service d'asile n'accepte de rectifier une date de naissance qu'à condition de présenter un acte de naissance original. Ce document est impossible à obtenir pour quelqu'un qui a fui son pays à cause des persécutions d'un groupe armé.

La seule option était de passer par une "évaluation de l'âge" par un médecin. Ce qui, dans son cas, a pris plusieurs mois en raison du manque de médecins qualifiés pour le faire.



*J'ai été très heureux quand j'ai vu la lettre que vous m'avez écrite, et vous êtes la première personne à m'avoir aidé, le jour où j'ai demandé de l'aide, je ne sais pas comment vous remercier, je vous souhaite la paix.*

*J'espère que lorsque j'obtiendrai mes documents légaux, ma vie changera beaucoup et que je pourrai avoir une bonne vie et un bon travail.*

Interrogé en tant qu'adulte, sa demande d'asile a été rejetée une première fois, au motif qu'il n'était pas en mesure de démontrer que la Turquie n'était pas un pays sûr pour lui. Il était en effet mineur lorsqu'il a dû passer 2 mois en Turquie, totalement seul et sans adulte pour le guider.

Une de nos avocates l'a représenté dans la procédure de demande subséquente, dans le but de faire valoir son statut de mineur. Ce n'est qu'en juillet 2023 qu'un examen médical a pu certifier qu'il avait 17 ans, lui permettant de passer l'entretien d'admissibilité sur la Turquie. Dimitra l'accompagne à son deuxième entretien sur la Somalie.

**En avril 2024, il apprend qu'il a finalement été reconnu comme réfugié par la Grèce.**

# LA COLLABORATION AVEC LES INTERPRÈTES



La collaboration avec les interprètes est d'une grande importance pour assurer la pertinence de notre action.

Nos interprètes bénévoles sont non seulement très motivés et professionnels dans ce qu'ils font, mais ils partagent également leurs connaissances culturelles avec le reste de l'équipe, puisqu'ils sont eux-mêmes des réfugiés ou des demandeurs d'asile de nos pays cibles. Ils contribuent ainsi à une meilleure compréhension du contexte des différents pays et à surmonter les barrières linguistiques ou culturelles dans notre communication avec nos bénéficiaires.

Nos juristes bénévoles et nos avocates travaillent régulièrement aux côtés de nos interprètes afin de préparer les demandeurs d'asile à leur entretien avec le service d'asile, de discuter avec eux des questions relatives à l'accompagnement de l'entretien ou de les aider à faire appel dans la langue qu'ils comprennent le mieux et dans laquelle ils se sentent à l'aise pour communiquer.



*" C'est un grand honneur de travailler avec ASFF en tant qu'interprète arabe. Je travaille avec eux depuis un an maintenant. J'ai participé à de nombreux ateliers et consultations individuelles. J'ai acquis beaucoup d'expérience et j'ai vu beaucoup de succès. Je suis très fier de travailler avec les bénévoles que j'ai rencontrés et fier de tous les demandeurs d'asile que nous avons aidés."*

Hasan, interprète en arabe auprès de ASFF depuis mars 2023

## Plaidoyer

### 161 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE APPELLENT LES DÉPUTÉS EUROPÉENS À REJETER LE PACTE EUROPÉEN SUR LES MIGRATIONS, QUI EST NÉFASTE POUR L'EUROPE

Le 10 avril, les députés européens ont voté pour la mise en œuvre du nouveau Pacte européen sur les migrations en session plénière.

ASF France, parmi 160 autres organisations, avait appelé à plusieurs reprises les députés européens à rejeter ce pacte au cours de la session afin d'adresser un message politique contre l'adoption d'un pacte qui porterait atteinte aux droits fondamentaux.

